

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

date : 17 juin 2022 10h-12h lieu : visio-conférence

membres du CA présents

Noelle Billon, Pierre-Olivier Bouchard, Jean-Luc Bouvard, Laurent Cangémi, Sophie Dartois, Pascale Kanouté, Lucien Laiarinandrasana, Lionel Marcin, Yann Marco, Matthieu Mazière, Yann Monerie, Carole Nadot-Martin, Ida Raoult, Emmanuelle Rouhaud, Laurent Stainier.

invités

Rodrigue Desmorat (organisateur Aussois 2023), Christophe Czarnota et José Rodriguez Martinez (porteurs de projet pour un workshop MÉCAMAT/SEMTA en 2023).

absents excusés

Justin Dirrenberger, Yohan Guillhem, Aurélien Maurel-Pantel, Philippe Pilvin, Charles Toulemonde, Pierre-Guy Vincent.

Table des matières

1	Col	lloques Nationaux d'Aussois : Finalisation du projet 2023	1
2	Manifestations		3
	2.1	Projet de workshop franco-espagnol MÉCAMAT/SEMTA	3
	2.2	Demandes de subventions	4
3	For	actionnement de l'association	4
	3.1	Prise en charge des adhésions	4
	3.2	Contractualisation avec Renater pour la suite Partage	4
	3.3	Divers	4

Cette réunion de bureau se déroule à nouveau en visioconférence comme précédemment pour les courtes réunions du CA de juin.

1 Colloques Nationaux d'Aussois : Finalisation du projet 2023

Le titre de l'édition 2023 est "Les grandes transformations, aujourd'hui...demain". L'équipe organisatrice est composée de :

- Rodrigue Desmorat, LMPS, Saclay
- Samuel Forest, Centre des Matériaux, Mines Paris Tech, PSL University
- Laurent Gornet, GeM Nantes
- Yoann Guilhem, LMPS, Saclay
- Emmanuelle Rouhaud, S3AM, Paris & GAMMA3, Troyes

La structure classique du congrès avec une première journée contenant quatre cours, six demiejournées d'exposés, une session posters le mardi après-midi, un exposé d'ouverture le mardi soir et possibilité facultative : un TP le jeudi en fin de journée.

La discussion du jour ne concerne pas le détail du programme qui avait déjà été présenté lors de la réunion de mars du CA. Elle a pour but de préciser les éléments qui restaient en suspens. Le CA est toutefois rassuré par le fait que l'équilibre formalisme mathématique/mécanique est bien respecté. E. Rouhaud et R. Desmorat, qui représentent le comité d'organisation, précisent ensuite que :

- Les intervenant es ont tous été confirmé es, notamment l'intervenante pour le cours incluant des aspects expérimentaux. Il est précisé que de petites manips seront apportées pour faire des démonstrations en direct. On notera que cinq industriels seront invités à prendre la parole et que sept femmes viendront présenter leur travail ce qui se conforme aux objectifs affichés en termes de parité.
- L'exposé du mardi soir aura pour thème le lien entre grandes déformations et synthèse sonore (électro-mécanique, influence des grandes déformation dans le son produit par des cordes et plaques, non-linéarités électroniques et dynamiques...). Conformément aux consignes pour l'exposé du soir les équations ne seront pas pleinement développées et l'accent sera plus mis sur une écoute différenciée de sons.
- Un TP numérique avec des calculs en hyperélasticité et hypoélasticité pour travailler sur les dérivées objectives sera proposé. En ce qui concerne la mise en œuvre délicate de ce type d'activité plusieurs choix ont été faits :
 - La réalisation sous forme interactive avec exécution en ligne est écartée faute d'avoir une garantie de réseau suffisamment dimensionné et stable.
 - L'utilisation de JupyterLab sera vraisemblablement la solution retenue. Des tests sont en cours, pour l'instant cela fonctionne. Un des intérêts est que son installation pourra être anticipée par les participants.
 - Une clé USB contenant le nécessaire pour l'installation et l'exécution pourra être apportée par l'équipe organisatrice et même quelques ordinateurs, notamment pour les collègues infogérés.
 - La possibilité de faire des binômes restera une solution de secours mais ne sera pas privilégiée.

Le budget prévisionnel est ensuite abordé. Deux simulations sont présentées, respectivement pour 180 et 200 participants (borne supérieure des capacités d'accueil du Centre Paul Langevin) avec plusieurs marges de sécurité (ex : budget doublé pour le prix poster en cas d'ex-aequo).

La grande nouveauté est l'inclusion dans le budget d'une ligne de 4000€ dédiée aux frais de secrétariat. Jusqu'à présent les laboratoires des personnes organisatrices mettaient à disposition du personnel pour la gestion du colloque. Il se trouve que compte tenu du rattachement des organisateurs des éditions passées et à venir un même laboratoire serait amené à supporter l'organisation deux fois de suite ce

qu'il ne souhaite pas. Ainsi la possibilité de recourir à un prestataire extérieur type CPO ¹ comme cela se fait pour d'autres manifestations a été étudiée. Le choix s'est porté vers une société déjà connue pour son organisation d'autres manifestations d'envergure (CFM par exemple). Une possibilité de sponsoring sera offerte aux laboratoires pour couvrir ces frais en échange de la décharge de mise à disposition de gestionnaires. Le LMPS et les Mines Paris Tech ont donné leur accord pour ce type d'arrangement qui leur permet de soutenir l'animation scientifique apportée par leurs chercheurs sans sur-solliciter leur personnel de gestion. La question de la pérennisation de cette pratique est posée. Le recours à un tiers pour l'organisation a ses avantages et inconvénients qui sont discutés.

- Faire participer les gestionnaires d'un laboratoire à la coordination d'un congrès se révélait souvent une expérience enrichissante du point de vue RH pour ces derniers.
- Il y a un peu de mise en place administrative avec le recours à un CPO (contractualisation, lien entre le site de la conférence et le site du CPO, etc)
- Les participant·e·s auront à gérer deux comptes numériques : un sur SciencesConf pour la gestion des données scientifiques (mise en ligne des articles par exemple) et un sur le site du CPO. Il y a une forte volonté de s'appuyer au maximum sur les outils du CCSD pour la gestion des données pour des raisons de maîtrise de la diffusion mais également pour ne pas trop alourdir la facture des frais de gestion si le CPO venait à gérer en plus l'échange des données scientifiques.
- Avec le CPO on gagne en souplesse sur les options choisies par les participant·e·s qui pourront être modifiées à tout moment : horaires, partage de chambre...

S'en suit un vote au cours duquel le conseil d'administration approuve à l'unanimité le recours à un CPO pour la gestion administrative du prochain colloque d'Aussois.

La question de l'occupation prévisionnelle des chambres est posée (chambres simples ou doubles). Les organisateurs proposent de revenir sur une base de chambres doubles comme lors des éditions pré-covid et proposent que ceux qui souhaiteraient une chambre simple se tournent vers les hôtels, ou supportent des frais supplémentaires, et ce, dans la limite des places capacités d'accueil du Centre Paul Langevin. La question des chambres simples est un sujet sensible. Elle est à la fois critique :

- pour le budget de l'équipe organisatrice (si le nombre de personnes en chambre simple est trop élevé le budget peut devenir négatif ou nul et les capacités du centre rapidement atteintes donc le colloque devient moins accessible au public),
- pour l'organisation du Centre (banalisation ou non du Centre pour le colloque selon que toutes les chambres sont occupées ou non),
- mais aussi et inversement pour certain·e·s participant·e·s poteniell·le·s qui pourraient faire le choix de ne pas venir faute de chambre simple à disposition.

La question du montant du surcoût à appliquer est posée. Pour l'instant un surcoût correspondant au tarif du Centre Paul Langevin est utilisé pour les simulations afin également d'éviter un travail de refacturation des surcoûts. Les incertitudes étant encore trop grandes il est proposé de reporter ce point au CA de septembre. Enfin parmi les options envisagées lors de l'inscription, la possibilité de venir en famille et bénéficier de la garderie du Centre est mentionnée. Un échange doit encore être fait avec le Centre à ce sujet et la question sera elle aussi remise à l'ordre du jour en septembre.

Toujours concernant le budget, il est ensuite proposé de supprimer la différenciation de tarif entre étudiant e accompagné e d'un e permanent e et étudiant e seul e. Cette mesure avait été mise en place pour inciter les encadrant es et doctorant es à se rendre ensemble sur place. Dans les faits c'était une mesure difficile à contrôler véritablement donc peu mise en pratique et cela présente le risque d'empêcher certain es doctorant es de venir faute d'avoir un e encadrant e libre à cette période. Le risque est un léger manque à gagner sur le budget du colloque. La différence pourrait être prise sur la surfacturation des chambres simples. Il est en effet impossible de toucher aux tarifs de base sans un vote en AG (peut être faut-il le mettre à l'ordre du jour de la future Assemblée Générale). La question de mettre un quota pour la participation des doctorant es est également discutée sans

^{1.} Comité Pilotage Organisation

qu'une unanimité se dégage sur la question. Pour se donner des éléments de réflexion il est proposé d'estimer la proportion réelle d'étudiant es pour le colloque, tout en sachant que cela est une donnée difficile à obtenir précisément (les déclarations ne sont pas toujours exactes. Par exemple certain es se déclarent étudiant es car iels présentent leurs travaux de thèse alors qu'iels ont soutenu parfois depuis un moment, etc). Cette question sera de fait à nouveau débattue au mois de septembre.

En guise de conclusion le CA donne son accord au comité d'organisation pour le lancement de l'édition 2023 du colloque national d'Aussois. Le site web devrait être opérationnel au mois de juin et un mail d'annonce diffusé. Yann Monerie rappelle que le CA est à la disposition de l'équipe organisatrice du futur Aussois pour l'aider.

2 Manifestations

2.1 Projet de workshop franco-espagnol MÉCAMAT/SEMTA

Christophe Czarnota (LEM3, Univ. de Lorraine) et José Rodriguez Martinez (Univ. Carlos III Madrid, UC3M, secrétaire de la SEMTA ²) présentent un projet de conférence internationale francoespagnole ayant pour but de renforcer les liens entre les sociétés savantes référentes (SEMTA pour l'Espagne et MÉCAMAT pour la France), et les communautés des deux pays concernés. La manifestation aurait lieu sur le calendrier du workshop organisé tous les deux ans par la SEMTA et aurait pour titre "Mechanics and Materials across the scales (num./mod./exp.)". Plus précisément les dates envisagées sont du 27 au 29 septembre dans le centre historique de Tolède.

70 personnes pourraient être accueillies avec une session unique où les intervenant·e·s sont tous invité·e·s et ont des créneaux de 25/30min, soit environ 25 présentations sur 3 jours (9 français·es, 9 espagnol·e·s et 7 invité·e·s extérieurs), le planning détaillé étant calqué sur la précédente édition. Une session poster pour les doctorant·e·s et post-docs sera également organisée. Deux prix posters de 250€ pourraient être remis : un du comité d'organisation et un du public. La mise en relation de recruteur·trice·s et étudiant·e·s en recherche d'opportunités sera également favorisée par la mise à disposition d'un dossier OneDrive pour l'échange de documents. Une liste large de participant·e·s potentiel·le·s est présentée dont certain·e·s sont d'ores et déjà identifié·e·s comme prioritaires.

Le président Yann Monerie soutient cette initiative et demande dans quelles mesures le CA de MÉ-CAMAT pourraient apporter de l'aide à l'équipe organisatrice. En termes de logistique il y a peu de besoins en revanche les organisateurs sont en demande de communication autour de l'événement, de sponsoring éventuel et de mobilisation de la communauté française en général.

S'en suit une discussion sur les dates provisoirement retenues. Pierre-Olivier Bouchard fait remarquer que la même semaine aura lieu ICTP ³ qui est un événement qui risque de fortement mobiliser la communauté. La réponse des organisateurs est que les dates sont encore flexibles mais qu'ils seront amenés à se prononcer rapidement (typiquement avant les congés d'été et absolument avant la réunion de la SEMTA en septembre). Un seul lieu et disponible dans la vielle ville et ils souhaitent également faire profiter les participants de la ville sous son meilleur climat. Un décalage d'un semaine vers début octobre est envisagé mais pas plus car la semaine suivante est partiellement fériée en Espagne (fête nationale).

La question de la réédition dans le temps de cet événement est posée. Il n'y a pas de plans précis pour pérenniser l'événement à l'heure actuelle mais un cycle long pourrait être envisagé.

Pour conclure le Président Yann Monerie remercie à nouveau les porteurs de projet et souligne encore que l'idée est très bien venue. Il indique également que MÉCAMAT pourrait être représentée à la prochaine réunion de la SEMTA.

^{2.} Sociedad Española de Mecánica Teórica y Aplicada.

^{3.} International Conference on Technical Plasticity

2.2 Demandes de subventions

Ce point est abordé rapidement par manque de temps. Les manifestations concernées ayant toutes lieu à partir de septembre 2023 il est décidé de réexaminer les demandes à la réunion du CA de septembre. Toutefois il est déjà précisé que les thématiques étant parfaitement dans le scope de l'association l'issue devrait être favorable pour les deux.

3 Fonctionnement de l'association

3.1 Prise en charge des adhésions

Il est rappelé que le CNRS et plus largement les laboratoires ne prennent plus en charge les adhésions aux sociétés savantes comme cela était autrefois toléré. C'est un sujet préoccupant pour l'association qui risque de voir son nombre d'adhérent·e·s baisser de manière significative ce qui au-delà de l'aspect financier est un critère important dans l'évaluation des associations et le poids qui leur est attribué lors des discussions à l'échelle nationale et internationale. La situation semble hétérogène au seins des adhérent·e·s. Les industriels ne sont pas impactés, les adhérent·e·s des Mines peuvent passer par Armines considéré comme privé, certains laboratoires maintiennent leur engagement d'autres non. Plusieurs solutions sont envisagées pour contourner ce problème :

- Inclure l'adhésion dans le prix des manifestations (mais la base d'adhérent es est plus large que celle des participant es sur une année en moyenne).
- Rendre l'adhésion gratuite mais faire payer l'accès aux actes d'Aussois ou à l'espace adhérent es (qui deviennent des ressources bibliographiques pouvant être prises en charge par les labos).
- Faire adhérer les laboratoires et non les personnes avec une tarification au nombre de délégation internes (comme des systèmes de jetons).

Aucune décision ne faisant l'unanimité il est proposé de reporter ce sujet au CA de septembre et de songer en parallèle à une stratégie de communication auprès de la communauté pour expliquer la nécessité de ce contournement provisoire et l'assurer qu'il ne s'agit pas d'un moyen de faire payer les manifestations.

3.2 Contractualisation avec Renater pour la suite Partage

La contractualisation avec Renater est toujours en cours. La DSI de l'ISAE-ENSMA s'est pleinement saisie de ce sujet depuis la dernière réunion du CA. L'interlocuteur de Renater ne semble toutefois pas en mesure de répondre dans des délais convenables à ses demandes. Cette dernière est certainement passée en second plan face à des difficultés liées au contexte géopolitique qui mobilisent énormément le personnel Renater. Carole Nadot-Martin propose de demander à Renater de se positionner clairement en termes de calendrier. Si les délais devaient être trop long pour la mise en place de la suite Partage (i.e. passé septembre) une solution provisoire sera déployée.

3.3 Divers

- Une demande récurrente est à nouveau exprimée : celle de pouvoir consulter son statut en ligne, i.e. adhérent e au titre de l'année ou pas. (N.D.L.R. : La trésorerie et le secrétariat sont souvent sollicités à ce sujet.) Cela est à prendre en compte dans le déploiement des outils quand ils seront là.
- L'enregistrement à la préfecture du nouveau CA après les élections a bien été effectuée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 12h.

Les Secrétaires de séance Sophie Dartois, Ida Raoult Le Président Yann Monerie

Towns

A. L. Marie